

<p>Fondazione Amilcare, Ticino</p> <p>FONDAZIONE AMILCARE</p> 	<p>ADOC Accompagnement éducatif en appartement</p> <p>Le service ADOC a été créé en 2006.</p>	<p>En bref</p> <p>ADOC propose une approche où la structure s'adapte aux besoins individuels du jeune. Chaque projet éducatif est développé en collaboration avec le jeune en tenant compte de ses besoins, de ses envies et de ses particularités.</p>
<p>Approche pédagogique</p> <p>ADOC offre un accompagnement éducatif à des jeunes âgés de 16 à 20 ans qui ne peuvent plus vivre dans leur famille ou dans des structures résidentielles. L'accompagnement est réalisé dans leur propre appartement. Notre service a été créé pour répondre aux besoins éducatifs spécifiques des jeunes en difficulté, en favorisant l'éducation à l'autonomie et l'intégration sociale.</p>	<p>Contributions du service</p> <p>Nous contribuons activement à l'adaptation des pratiques éducatives aux besoins émergents des jeunes en difficulté, en favorisant l'éducation à la vie autonome et l'intégration sociale.</p>	<p>Principaux services offerts</p> <p>Accompagnement éducatif individualisé. Promotion de l'autonomie et de l'intégration sociale. Logement et soutien éducatif 365 jours par an, 24 heures sur 24. Collaboration avec le réseau de référence et les personnes significatives.</p>
<p>Collaborations avec d'autres services</p> <p>Nous collaborons étroitement avec d'autres institutions éducatives, les services sociaux et les autorités locales pour assurer une prise en charge globale et coordonnée des jeunes.</p>	<p>Cadre légal</p> <p>ADOC opère dans le respect des lois et réglementations en vigueur dans le canton, concernant les pratiques éducatives et la protection de l'enfance.</p>	<p>Activités professionnelles</p> <p>Nos éducateurs accompagnent les jeunes dans toutes les étapes du projet, favorisant leur responsabilisation et leur participation active. La transparence est primordiale, avec des mises à jour régulières du réseau sur le progrès des jeunes.</p>